

Amiens : des échanges animés sur la question des structures

Une quinzaine d'agriculteurs se sont retrouvés pour l'assemblée générale cantonale sous la présidence de Fabrice Delavierre et en présence de Laurent Degenne, président de la Fdsea, Dominique Dengreville, président de l'Uplp et de Odile Dalle, chef du service aménagement du territoire à la Fdsea. Après avoir reconduit Fabrice Delavierre dans ses fonctions de président cantonal à l'unanimité et au moment d'élire le délégué «structures», un débat s'est ouvert sur le rôle et le fonctionnement de la commission «structures» de la Cdoa. En cause, la liberté de pouvoir céder à la personne de son choix et le délai légal de «publicité» de trois mois. Celui-ci est jugé comme un frein aux opérations de cession et aussi pour son «côté voyeur» selon l'expression d'un participant. Les débats sont restés courtois et ont permis à Laurent Degenne de recadrer les enjeux du schéma départemental des structures que la profession défend et tente d'adapter au mieux.

Lait et grands travaux

«Si les producteurs ne se ressentent pas de la crise depuis l'an



Fabrice Delavierre a été réélu président cantonal d'Amiens.

dernier, il faut sans cesse se battre avec la grande distribution», a déploré Dominique Dengreville. Il a rappelé que l'activité syndicale a été consacrée en grande partie à la mise en place de la contractualisation. Pour les coopératives, il s'agit d'une simple réécriture des statuts mais avec les entreprises privées, Lactalis, Senoble et Danone, c'est différent. Avec Senoble, les discussions sont habituelles et la négociation est bien engagée puisqu'un contrat a été signé à Paris le 20 décembre. En revanche, avec Lactalis, il n'était pas question de reconnaître une

organisation de producteurs et les premiers projets de contrat ont été rejetés par la profession. Aujourd'hui, la discussion a quand même avancé.

Pour son assemblée générale en mars, l'Uplp présentera ses nouveaux statuts. «Les zones géographiques et le nombre de producteurs seront mieux représentés. Nous réunirons le bureau plus souvent et nous serons plus en concertation avec la Fédération régionale même si c'est difficile entre la Picardie et le Nord-Pas de Calais», a expliqué Dominique Dengreville.

Enfin, Odile Dalle a regretté le manque d'informations de la part d'Amiens Métropole quant aux projets fonciers du Grand Amiens. «Pas d'infos mais pas beaucoup de mouvement de leur côté non plus», a-t-elle précisé. La création de la commission de consommation des terres agricoles est une bonne chose pour la représentativité de la profession mais son fonctionnement est à revoir. «Le nombre de dossiers à traiter est trop important pour la profession et la Ddtm garde un avis dominant», a-t-elle expliqué.

PATRICK DESMEDT

Gamaches : Christophe Couillet nouveau président cantonal

«De bons prix de vente valent mieux que tous les types de subventions». C'est sur ces mots que Dominique Bayard a ouvert l'assemblée de Gamaches le 27 janvier dernier, faisant référence aux cours qui sont jugés «corrects» au vu des charges qui augmentent. Suite aux élections, le président a laissé sa place à Christophe Couillet élu nouveau président cantonal. Après le bilan de l'année 2011, une présentation de l'assurance aléas climatiques par Groupama a permis de lever quelques interrogations. Cette assurance multirisque, qui s'étale du semis à la moisson, a été créée en 2009 en remplacement des calamités agricoles pour les cultures de ventes. La différence de tarif avec l'assurance grêle est subventionnée par la PAC, mais nécessite une avance de trésorerie la première année en raison du décalage de paiement.

Il existe deux types de contrat, celui à l'exploitation pour lequel 80% des cultures de ventes doivent être assurés, et celui à la culture qui doit être assurée à 100%. Le montant indemnisé dans la Somme en 2011 a été de 2,5 millions d'euros en raison de la



Christophe Couillet est installé depuis 2005 sur élevage laitier à Maisnières-en-Vimeu. Il a été élu président cantonal de Gamaches en remplacement de Dominique Bayard.

sécheresse essentiellement.

Autre débat lors de cette après-midi, la nécessité d'avoir une pluralité d'intervenants auprès des agriculteurs. Pour Dominique Bayard, une nouvelle concurrence pour les approvisionnements sur le secteur est indispensable pour faire baisser les prix. Françoise Crété, secrétaire générale de la Fdsea, rappelle qu'il faut cependant une certaine cohérence sur le territoire entre les coopératives créées par des agriculteurs et les opérateurs privés.

ARNAUD BOITEL



Les participants à l'assemblée.

Péronne : la coopération pérennise l'activité betteravière

Une vingtaine de participants étaient présents dans les locaux du Campanile à Péronne le 26 janvier pour l'assemblée générale présidée par Benoît Kimp avec l'appui de Denis Delattre, secrétaire général adjoint de la Fdsea. Avant de procéder aux élections qui ont reconduit Benoît Kimp à la présidence, il a été question de l'opération paille, du contrat pulpes et du dégrèvement sur l'impôt foncier au titre de la sécheresse. La réforme de la Pac à venir a davantage retenu l'attention. «La perspective de réduction importante des DPU est jugée dramatique dans le canton», ont souligné les participants unanimes. Cela étant, tout ce qui touche à l'environnement est également préoccupant et la vigilance est de mise. Par ailleurs, il a été souligné positivement, le travail réalisé par les membres de la commission main-d'œuvre de la Fdsea ainsi que ce qui est accompli à l'échelon de la Frsea Picardie.

Enfin, l'assemblée générale de la Fdsea le 14 février, la «Nuit verte» à Paris le 13 avril et les élections aux chambres d'agriculture en janvier 2013 ont été soulignés comme étant des rendez-vous à noter dans les agendas.

Restructuration sucrière

En seconde partie de l'assemblée, Etienne Lenaerts, directeur de l'Asbs, a brossé brièvement la situation du secteur sucre. «Sans les coopératives, la production française de sucre aurait fortement baissé. En effet, en développant le débouché éthanol pour absorber le hors-quota devenu interdit, celles-ci ont maintenu leur capacité de production», a-t-il rappelé. Cela étant, il reste inquiet quant à la suppression des quotas prévue dans le projet de budget 2014-2020 de la Commission car «ce serait la fin du prix de référence de la betterave». Mais dans le secteur de Péronne et les environs, c'est la reprise de la Vermandoise par Cristal Union qui suscite des réflexions. La CGB apporte son soutien à cette opération, la coopération étant manifestement un gage de pérennité de l'activité des planteurs. La CGB et les syndicats betteraviers régio-



Benoît Kimp a été réélu président cantonal de Péronne.

naux accompagneront les planteurs dans la mise en œuvre de l'accès au statut de coopérateur pour les planteurs concernés. «Il sera proposé à tous les planteurs de devenir coopérateurs, au libre choix de chacun», a expliqué Etienne Lenaerts. Cette démarche sera faite en partenariat entre le syndicalisme et Cristal Union et les planteurs seront informés des modalités pratiques de ce processus au fur et à mesure de l'avancée des discussions, au cours du 1er trimestre.

Cet événement pour la filière betteravière s'inscrit dans la continuité de la restructuration sucrière de ces dernières années qui a déjà porté ses fruits par le maintien de la production betteravière. Cette restructuration doit être accompagnée par une stabilité réglementaire afin d'atteindre les objectifs de compétitivité voulue sur le marché mondial, tout particulièrement vis-à-vis du Brésil. C'est pourquoi il est indispensable pour la CGB que le régime actuel des quotas soit maintenu jusqu'en 2020 (au lieu de 2015 annoncé par la Commission) afin de laisser le temps à la filière de se stabiliser et de mettre en œuvre ses marges de progrès et d'optimisation de sa production, tant agronomiques qu'industrielles, pour devenir véritablement compétitive sur le marché mondial. Avec ce rachat par Cristal Union, les groupes sucriers coopératifs assureront désormais non plus 69% mais 80% de la production française de betterave représentant 75,3% du quota sucre et 90% des sucres hors quota produits.

PATRICK DESMEDT



Une grande diversité de sujets a été abordée par les participants à l'assemblée de Péronne.

Poix-de-Picardie : PAC et assurance aléas climatiques

Christophe D'Halescourt, réélu président cantonal de Poix, a ouvert l'assemblée générale en demandant une minute de silence en mémoire de Michel Dizengremel et de Claude Avet, deux personnes fortement impliqués dans le syndicalisme, et décédés tous deux l'année dernière. «De bons rendements malgré un printemps sec et un contexte positif pour l'agriculture», c'est sur ces mots que le président a continué son intervention.

Laurent Degenne, président de la Fdsea, de retour d'un séminaire de deux jours sur la PAC organisé par la Fnsea, a relaté les

principaux messages qui en sont ressortis. «La rémunération moyenne des agriculteurs est inférieure celle des autres catégories socio professionnelles, cela justifie donc les aides, mais celles-ci doivent être OMC compatible et intégrées une composante environnementale», a-t-il expliqué. Même si le recouplage reste théoriquement possible dans les propositions de la Commission, pour Laurent Degenne, il ne faut pas en attendre grand-chose. Reste la question de la prime à la vache allaitante, comme l'a souligné l'assemblée. Quant à l'harmonisation des aides, l'Allemagne a déjà franchi le pas en



Christophe D'Halescourt : «en rendant visite aux agriculteurs, nous avons augmenté le nombre d'adhérents dans le canton cette année».

2003, pendant que la France cherchait à reculer l'échéance en multipliant les étapes pour s'y adapter au mieux.

Autre thème abordé, l'assurance aléas climatiques mise en place en 2009 suite à la suppression du fond de calamités agricoles pour les cultures de ventes. Cette assurance bénéficie d'une subvention de 65% de la partie « subventionnable » soit environ 20 % de la cotisation totale. Elle permet d'assurer l'ensemble des aléas climatiques pour un prix identique à l'assurance grêle.

ARNAUD BOITEL



Une bonne participation à l'assemblée de Poix.

Domart-en-Ponthieu : Christophe Lenglet succède à Olivier Gaffet

C'est à la salle polyvalente de Berteaucourt-les-Dames que le rendez-vous de l'assemblée générale du canton de Domart a été donné par Olivier Gaffet, président cantonal, le 26 janvier et auquel ont répondu une vingtaine de participants, en présence de Olivier Parcy, secrétaire général-adjoint de la Fdsea. Avant de procéder aux élections qui ont porté à la présidence Christophe Lenglet pour succéder à Olivier Gaffet, celui-ci avait relaté les faits marquants de l'année écoulée, souli-

gnant l'importance du travail syndical accompli, souvent par de petits pas, et aussi les dossiers en cours, tous aussi déterminants les uns que les autres. Olivier Parcy a critiqué les contraintes environnementales alors que la réforme de la Pac va amputer une partie des aides et donc le revenu agricole.

Au moment d'élire le délégué structures du canton, un participant a regretté «le manque de transparence dans les décisions prises. Nous, les demandeurs, ne savons pas qui sont



Christophe Lenglet, le nouveau président cantonal de Domart.

nos représentants». Un autre participant faisait remarquer que «les demandeurs ne sont pas bien considérés quand ils se présentent à la réunion de la commission. De plus, le cadre n'est pas approprié». «Beaucoup de décisions sont attaquées au tribunal administratif et ça déplaît fortement à l'administration. Du coup, la loi est de plus en plus appliquée à la lettre sans nuances», a expliqué Olivier Gaffet.

PATRICK DESMEDT



Les adhérents réunis à Berteaucourt-les-Dames pour l'assemblée cantonale.

SYNDICALISME Echos de l'assemblée de la commission dégâts de gibier de la Fdsea.

Les maladies transmises par la faune : un risque bien réel

L'assemblée de la commission dégâts de gibier de la Fdsea s'est déroulée le 26 janvier dernier. Michel Randjia a été réélu président. Il est entouré d'un nouveau bureau composé des membres suivants : Jérôme Prévost (canton d'Ailly-sur-Noye), Philippe Boutin (canton de Crécy-en-Ponthieu), Adonis D'Halescourt (canton de Poix-de-Picardie), Georges Desportes (canton de Chaulnes).

Cette assemblée a été marquée par l'intervention de Jean Michel Bonczack, directeur du Groupement de défense sanitaire (GDS), sur les maladies qui peuvent être transmises par la faune sauvage.

Evoquant au préalable le cas de la tuberculose, il a expliqué que le plus gros danger vient des bovins qui sont achetés dans d'autres départements, notamment dans les zones à risques. «Cette maladie ne se déclare pas tout de suite, son évolution est lente et le diagnostic est difficile», a-t-il commenté. «Pour le cas déclaré dans la Somme, seule une bête a été saisie, les autres animaux abattus n'ont présentés aucune lésion. C'est plutôt rassurant vis-à-vis de la faune sauvage».

Jean Michel Bonczack s'est ensuite exprimé sur la néosporose, une maladie parasitaire due au protozoaire Neospora Caninum. Elle provoque des avortements et affecte d'une façon générale la reproduction des ruminants. La transmission de ce parasite fait obligatoirement intervenir un carnivore, en général le chien ou le renard, ou d'autres espèces sauvages. La vache contaminée transmet systématiquement l'affection à son veau. Elle présente deux à



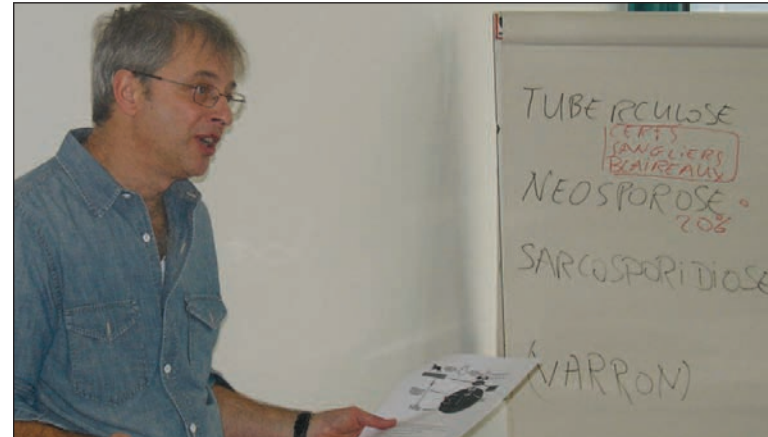
Michel Randjia a été réélu président de la commission dégâts de gibier de la Fdsea.

trois fois plus de risque d'avorter qu'une vache saine. Et elle peut avorter plusieurs fois au cours de sa carrière.

La Fédération des chasseurs, est tout à fait consciente qu'une forte densité d'animaux sauvages peut augmenter les risques de maladies, a indiqué son directeur François Crépin. C'est pourquoi elle souhaite maintenir un prélèvement de 1500 sangliers dans le département. Même constat pour les renards dont le développement de la population est très inquiétant : en 1980, 4000 renards étaient prélevés, en 2010, c'était 12 000. François Crépin informe qu'un nouveau suivi épidémiologique va être lancé sur les renards porteurs de l'échinococcose et que par la même occasion les recherches porteront sur la néosporose.

«Ces échanges montrent que chasseurs et agriculteurs ont tout intérêt à travailler en étroite collaboration sur certains dossiers», a conclu Michel Randjia.

ODILE DALLE



Jean Michel Bonczack, s'est inquiété de l'apparition de certaines maladies propagées par des insectes de plus en plus présents dans nos régions du fait du réchauffement climatique.